

## CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 9 FÉVRIER 2024

# Budget 2024 : 1,646 Mds € d'investissement et de consolidation d'un service public de qualité

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du conseil métropolitain de décembre a permis de présenter la stratégie financière de la Métropole, ainsi que son programme d'investissement. Le 9 février, sera présenté au conseil métropolitain le budget primitif 2024. Alors que l'inflation reste élevée, **Nantes Métropole prévoit un investissement de 596,4 M€ sur l'année pour maintenir son cap, respecter les grandes orientations du mandat et soutenir les acteurs du territoire.**

Cet effort est rendu possible par la bonne gestion du budget métropolitain, un endettement mesuré et un niveau d'épargne suffisant. **La Métropole s'engage à réaliser sa programmation d'investissement conséquente sans augmenter ses taux de fiscalité.**

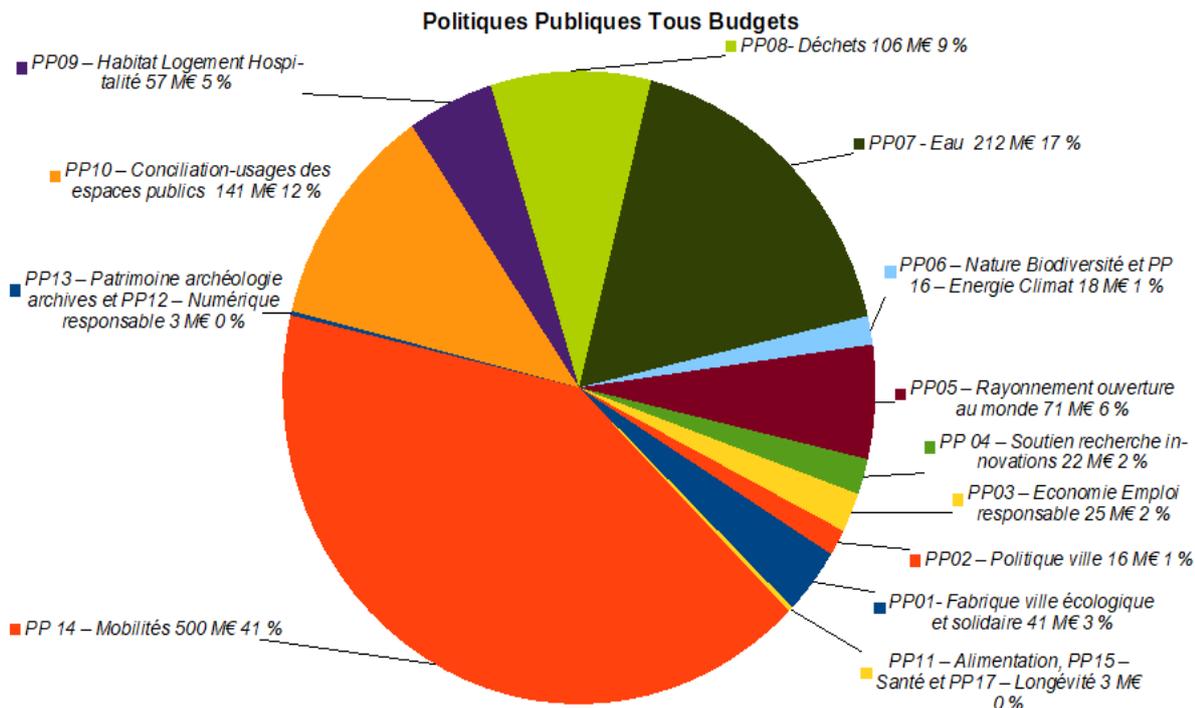
**Le cap fixé pour l'action de Nantes Métropole sur le mandat est clair. Il repose sur 2 piliers (l'égalité pour toutes et tous et la bifurcation écologique pour répondre au défi climatique) et se décline en 4 grandes orientations :**

- répondre à l'urgence économique et sociale et promouvoir l'égalité ;
- transformer notre modèle et incarner une métropole écologique ;
- affirmer un service public fort, toujours plus proche des citoyens, et agir pour la sécurité des habitants ;
- conforter un dialogue citoyen de qualité, le renforcer au niveau métropolitain et développer le pouvoir d'agir des habitants.

## LES PROJETS ET CONCRÉTISATIONS PRÉVUS EN 2024

**Le budget primitif s'élève à 1,646 Mds €. La part du budget de fonctionnement est contenue à 938,1 M€. L'investissement est de 596,4 M€, en hausse de 5% par rapport au budget primitif 2023.**

**Budget 2024 : 1 216 M€ pour la mise en œuvre du projet métropolitain**  
Répartition du budget par politiques publiques (fonctionnement et investissement)



Les projets et concrétisations majeurs en 2024 sont détaillés ci-dessous :

### Mobilités

**216,9 M€** (maintien de l'investissement par rapport à 2023)

En matière de vélos et modes actifs, 18 M€ sont prévus (axes structurants, stationnement vélos, petits aménagements, subvention pour l'achat d'un vélo...) et 0,8 M€ pour l'aménagement de voies réservées au covoiturage. La poursuite des travaux sur les pontons, engagement du Débat Loire, nécessite 2,5 M€ de crédits. 2024 verra notamment la livraison de l'embarcadère de Trentemoult aval et le lancement des études et travaux à Mauves-sur-Loire.

Pour les transports collectifs, 151,8 M€ de crédits de paiement et 12,9 M€ de subventions d'équipement sont prévus en 2024. Ils permettront l'acquisition des rames de tramway Alstom pour 38,6 M€, l'acquisition de matériels roulants et bus pour 7,9 M€, et des travaux sur le CETEX tramway à Babinière pour 52,2 M€. Les études pour la création des lignes 6 et 7 de tramway sont inscrites pour 15,4 M€ et celles pour la ligne 8 de Busway pour 1,2 M€. Le budget primitif prévoit également la participation du transfert de la gare de fret Nantes État au Grand Blottereau (4,25 M€) et les travaux d'aménagement du périphérique porte de Gesvres (4,7 M€).

### Fabrique de la ville écologique et solidaire

**32,9 M€** (+ 2,5 M€ par rapport à 2023), notamment pour l'aménagement des ZAC (4,5 M€), en complément des aménagements de l'Île de Nantes (6,75 M€), du Bas-Chantenay (7,9 M€), de la place de la Petite Hollande (1 M€) et de Pirmil les Isles à Rezé (6 M€).

Dans le cadre du fonds de soutien dédié à la "lutte contre le sans abris", 1,8 M€ sont prévus en 2024. Enfin, des crédits liés aux "fonds de concours en investissement pour faciliter la réalisation d'équipements intercommunaux" sont prévus pour 0,9 M€ en 2024, sur un montant total porté à 10 M€ sur ce mandat.

### Projets d'espaces publics et voirie

**89,8 M€** (+6,5 M€ par rapport à 2023), avec les travaux programmés dans les 24 communes (contrats territoriaux pour 40 M€) et 10,5 M€ au titre des travaux d'entretien-réparation-sécurité des voiries, 3 M€ pour la rénovation des ouvrages d'art, berges et quais, 4,3 M€ pour la modernisation de l'éclairage public et 5,8 M€ pour des économies de consommation d'électricité, 1,4 M€ pour la régulation du trafic et 1,7 M€ pour rendre la voirie accessible à tous.

1,2 M€ sont prévus au titre des plans communaux de déplacement doux (dont le franchissement cyclable Porte Chézine à St-Herblain, la continuité cyclable Loire à Vélo de Saint-Herblain à Indre et celle de Pirmil à Trentemoult, la liaison douce Bourg-Pont du Cens à Orvault et celle entre la Gatine à Saint-Herblain et la Chabossière à Couëron...). 5,5 M€ sont prévus pour la transformation du Pont Anne de Bretagne et 3 M€ sont inscrits pour les études et travaux des entrées d'agglomération (routes de Rennes, de Vannes, de Clisson, de Paris et de Pornic).

### Eau

**74,5 M€** (+5,6 M€ par rapport à 2023), dont 5,5 M€ pour les travaux de réhabilitation et de branchement du réseau d'eaux pluviales, notamment la réhabilitation des réseaux rue des Grenouillis à La Chapelle-sur-Erdre, rues des Ormes, Chesnaies et Peupliers à Vertou, rue du tertre Buchelier à Couëron, route du Sacré Cœur à Saint-Léger-les-Vignes...

Les dépenses pour l'amélioration de la production et distribution d'eau potable mobilisent 31,3 M€ (dont 6,3 M€ pour les travaux de l'usine d'eau et 2 M€ pour la sécurisation sud ouest). Celles liées à l'assainissement sont prévues pour 37,7 M€, dont 21,8 M€ pour les travaux de réhabilitation, de branchements et d'extension des réseaux (notamment rue de l'Orvasserie à Basse Goulaine, rues du Cèdre et des Chênes à La Chapelle-sur-Erdre, rues de la Commune, de la Libération et des Déportés à Saint-Sébastien-sur-Loire, rues Monnier, Louis et Morandea à Rezé...).

### Habitat, logement, hospitalité

**44,7 M€** (+8,2 M€ par rapport à 2023) pour le plan de relance logement, la construction (15,5 M€), la réhabilitation et l'amélioration énergétique des logements du parc social (7,7 M€), des participations à la réhabilitation du parc privé pour 5,9 M€ (dont 2,6 M€ pour l'accession en logement abordable).

Des crédits liés à l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage à Saint-Herblain, Nantes Chantrerie et La Montagne (2 M€), la rénovation des aires d'accueil existantes (0,4 M€), les aménagements et entretien des terrains familiaux (0,6 M€), les aménagements pour les grands passages (0,2 M€) et la résorption des bidonvilles (0,2 M€).

### Politique de la Ville

**15 M€** (+4,7 M€ par rapport à 2023), dont 6 M€ pour Bellevue, 1,2 M€ pour Bottière Pin-Sec, 2,5 M€ pour Nantes Nord, 0,2 M€ pour les Dervallières, 1,4 M€ pour Rezé Château et 2,2 M€ pour Plaisance à Orvault

et une enveloppe de 0,6 M€ pour les petits travaux de voirie à répartir entre ces quartiers.

#### Rayonnement et ouverture au monde

**18,3 M€** pour le solde des travaux d'amélioration du stade de la Beaujoire (2,2 M€) et des sites d'entraînement choisis pour les Jeux olympiques (0,8 M€), les études pour la construction de la piscine olympique et de la piscine du sud-ouest (1,25 M€).

La modernisation de la Cité des Congrès (4,4 M€), l'entretien durable des équipements culturels et sportifs métropolitains (2,2 M€). Les études pour la création du musée Jules Verne – Cité de l'Imaginaire dans le bâtiment CAP 44 (3,7 M€), les études pour la restructuration du Muséum d'histoire naturelle (0,3 M€). Les travaux d'entretien du Château des Ducs (1 M€) et du Zénith (1,1 M€).

#### Enseignement supérieur, recherche et innovation

**12,4 M€** avec les versements au titre du CPER (Contrat de plan Etat-Région) 2021-2027 pour 2,6 M€, notamment le nouveau STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives).

La Métropole poursuit son soutien au quartier hospitalo-universitaire sur l'île de Nantes avec 2,9 M€, à l'institut de recherche en santé IRS 2020 (2,4 M€), à Campus Nantes (1,4 M€) et à l'École de Design (0,85 M€).

#### Protection de la nature et biodiversité

**5 M€** avec notamment les travaux de restauration des cours d'eaux du Cens, du Gesvres et du Charbonneau (0,9 M€), les aménagements des Rives de Loire à Basse Goulaine (0,5 M€), la végétalisation et débitumisation avec le plan pleine terre (1,4 M€).

#### Gestion des déchets

**15,8 M€** (+2,5 M€ par rapport à 2023) avec les travaux des déchetteries communales (3,4 M€), l'achat de véhicules (3,8 M€) et mobiliers de collecte (4 M€), l'installation de conteneurs enterrés (1,3 M€), le soutien à l'achat de composteurs et broyeurs, le lancement d'études pour la construction d'une nouvelle plateforme de déchets verts et alimentaires au Pôle d'écologie urbaine de la prairie de Mauves (0,4 M€).

#### Énergie et climat

**10,4 M€** (+4 M€ par rapport à 2023) avec le versement de subventions pour la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées (7,2 M€), les travaux de rénovation énergétique des bâtiments métropolitains (0,9 M€), l'installation de panneaux photovoltaïques (0,4 M€) et de bornes de recharges pour les véhicules électriques (0,5 M€) dans les bâtiments de la collectivité.

## LES CHOIX BUDGÉTAIRES DE LA MÉTROPOLE POUR FINANCER CES PROJETS

Pour financer sur le mandat un programme ambitieux d'investissement de 3,5 Mds€ tous budgets confondus, la Métropole a défini en 2021 sa stratégie financière adaptée aux enjeux identifiés. Elle vise la **maîtrise des charges de fonctionnement pour dégager une épargne suffisante** et nécessaire à l'autofinancement d'une part significative des investissements, de façon à **limiter l'accroissement de l'encours de dette**. Elle s'est fixée une limite de capacité de désendettement de 10 ans en fin de mandat (tous budgets confondus).

Le budget 2024 s'inscrit dans cette stratégie, en préservant les équilibres financiers de la collectivité et avec un ré-endettement mesuré, **sans augmentation des taux d'imposition**. Les inscriptions budgétaires sont **en accord avec la réalisation concrète du projet politique et prévoient un soutien financier renforcé des 24 communes**.

En 2024, 596,4 M€ d'investissements tous budgets confondus (dont 331,1 M€ au budget principal et 164,7 M€ pour les transports) sont ainsi prévus (+5% par rapport au budget primitif 2023).

Le niveau d'épargne nette (près de 85 M€ tous budgets confondus) reste conséquent, finance plus de 14% des investissements et préserve une **situation financière saine**, avec une capacité de désendettement de 5,4 ans au stade du budget primitif 2024 (identique à 2023).

## Des recettes en progression

**Les recettes de fonctionnement (1135 M€ tous budgets) progressent de 6,2% par rapport au budget 2023 (+66,6 M€)**, comprenant notamment :

- Des recettes tarifaires en hausse de 4%, ainsi que celles de la taxe de séjour (+0,5 M€).
- Une progression des recettes fiscales à taux constants : +12,7 M€ sur la fiscalité des entreprises (hors versement mobilité), +15,5 M€ sur la fiscalité des ménages (hors taxe d'enlèvement des ordures

ménagères, TEOM), liée à la vitalité du territoire et à la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'État (+3,9%) et le maintien au niveau de 2023 de la taxe Gemapi (3,5 M€).

- Les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et cotisation foncière des entreprises (CFE) restent inchangés en 2024.

- Une progression des participations reçues des partenaires (+3,3 M€) et une hausse des recettes d'exploitation (+1,7 M€).

- Une légère hausse de la dotation générale de fonctionnement (DGF) (+0,6 M€) et des compensations de l'État (+3,3 M€), liée à la progression des compensations de taxe foncière et d'exonération partielle des établissements industriels.

- Une progression des recettes de versement mobilité : 210,5 M€ (+3,3%).

- Une actualisation modérée des tarifs (eau, assainissement...) pour inciter aux économies et qui reste très largement inférieure à l'inflation et aux moyennes nationales des collectivités de dimension comparable.

### Une progression maîtrisée des dépenses

**Les dépenses de gestion (904 M€ tous budgets, hors subventions aux budgets annexes) sont en progression de 6,2% par rapport à 2023 (+52,9 M€), soit une hausse proche de l'inflation de 2023.**

- L'application du nouveau pacte métropolitain de solidarité entraîne une augmentation des redistributions aux communes (116,3 M€).

- Les dépenses de personnel (195 M€ tous budgets) suivent essentiellement, en année pleine, la nouvelle augmentation du point d'indice de 1,5 % et l'attribution de points d'indice supplémentaires aux agents décidée par l'État (+14,5 M€).

- Les autres dépenses sont impactées par l'inflation persistante et le coût élevé de l'énergie. Elles reflètent l'impact en fonctionnement des dépenses rendues nécessaires par le dynamisme de notre Métropole et par la mise en œuvre des engagements du projet métropolitain.

- Les frais financiers (33 M€ tous budgets) augmentent de 7,2 M€ compte tenu du niveau actuel des taux d'intérêts et de la forte remontée observée sur 2023.

**L'effort d'investissement métropolitain est encore amplifié en 2024. C'est un acte fort pour l'économie locale avec plus de 596 M€ (tous budgets) qui seront injectés dans l'investissement (331 M€ au budget principal, 165 M€ pour les transports en commun et 100 M€ pour les autres budgets annexes : déchets, eau, assainissement, stationnement, locaux industriels et commerciaux).**

### L'analyse de l'impact du budget sur la transition écologique et sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Depuis 2023, Nantes Métropole mène des travaux pour analyser l'impact environnemental de certaines de ses dépenses. Le **budget de transition écologique** est un outil ambitieux pour guider l'action de la collectivité et tenir ses engagements en faveur de la bifurcation écologique. En 2024, la Métropole élargit encore ses travaux et en 2025 la totalité du budget sera analysée au regard des enjeux de la transition écologique (*voir la fiche presse correspondante*).

En parallèle, Nantes Métropole initie cette année une démarche de **budgetisation sensible au genre** pour évaluer l'impact de certaines dépenses sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce type d'analyse permet d'objectiver la situation (notamment par la mise en place d'indicateurs de suivi), de diffuser la culture d'égalité au sein des services et de proposer des mesures pour rééquilibrer les éventuels écarts constatés.